

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Centres de Vacances d'été - Structures d'urgence

Ce vendredi 22 mai 2020, le Comité de Concertation a autorisé la tenue des camps, séjours, activités et animations de jeunesse pour cet été en Belgique, moyennant le respect des conditions d'hygiène et d'organisation.

Le Collège des Bourgmestre et Échevins de la Ville de La Louvière a pris acte de cette décision et permet aux Centres de Vacances d'être réorganisés cet été, **du lundi 6 juillet au jeudi 6 août 2020**. Mais non sans quelques adaptations nécessaires à la lutte contre la propagation du coronavirus.

Sur les sept implantations ouvertes habituellement durant les vacances d'été, il a été décidé de maintenir uniquement les implantations de Baume (rue de Baume, 48 à La Louvière) et de Bouvy (rue de Bouvy, 127 à La Louvière) en qualité de **structures d'urgence**. La première accueillera les enfants de 2,5 à 11 ans et la seconde des adolescents de 12 à 15 ans.

Les **conditions d'accès** sont **strictes**. Le Collège communal tient en effet à souligner que le but n'est en aucun cas de rassembler beaucoup d'enfants dans un espace commun.

- Seuls les **enfants âgés de 2,5 à 15 ans** dont **les parents sont actifs dans le secteur public ou privé, ne pouvant être dispensés de travail et ne sachant pas trouver une garde alternative**, pourront en bénéficier. **Une attestation employeur sera demandée à l'inscription.**
- **L'inscription préalable est obligatoire**, tout comme le **choix des jours de besoin de garde**
- **Le paiement électronique préalable à la Cité Administrative est obligatoire**. Un rendez-vous sera fixé aux parents.

Il va sans dire qu'un respect strict des règles sanitaires sera observé au sein de chaque site. Selon le nombre d'inscriptions, d'autres implantations pourraient ouvrir.

Les inscriptions se font uniquement via l'**E-Guichet (<https://lalouviere.guichet-citoyen.be>)** ou par **mail à centresvacances@lalouviere.be**.

Pour toute information : **centresvacances@lalouviere.be**

Le service communication